



ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS
FONDS CANADIEN BLUMONT

DÉCEMBRE 2009

TABLE DES MATIÈRES

Déclaration de la direction sur la présentation de l'information financière	2
Rapport des vérificateurs	3
État de l'actif net	4
État des résultats	5
État de l'évolution de l'actif net	6
État du portefeuille de placements et des autres actifs nets	7
Notes afférentes aux états financiers	10
Informations à l'égard du Fonds	20

DÉCLARATION DE LA DIRECTION SUR LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

BluMont Capital Corporation (le « gérant ») est responsable des états financiers ci-joints et de toute l'information contenue dans le présent rapport. Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gérant. Ils ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et, le cas échéant, reflètent les jugements et les meilleures estimations de la direction.

La direction a mis en place des systèmes de contrôle interne afin de veiller à ce que les actifs soient protégés contre toute perte ou utilisation non autorisée et que les livres comptables soient fiables pour la présentation de l'information financière. Les systèmes de contrôle interne permettent à la direction d'assumer ses responsabilités à l'égard de l'exactitude des états financiers.

Le conseil d'administration du gérant rencontre la direction et les vérificateurs afin de discuter de la présentation de l'information financière du Fonds et du contrôle interne. Le conseil d'administration examine les résultats des vérifications effectuées par les vérificateurs ainsi que leur rapport. Les vérificateurs externes peuvent communiquer sans restriction avec le conseil d'administration.

Le gérant reconnaît qu'il est de sa responsabilité de gérer les activités du Fonds dans le meilleur intérêt de ses porteurs de parts.

« Victor Koloshuk »

Président et chef de la direction,
BluMont Capital Corporation
Le 26 mars 2010

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS CANADIEN BLUMONT (LE « FONDS »)

Nous avons vérifié l'état du portefeuille de placements et autres actifs nets du Fonds au 31 décembre 2009, les états de l'actif net aux 31 décembre 2009 et 2008 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe au fiduciaire et au gérant du Fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2009 et 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour l'exercice terminé à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés, experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 26 mars 2010

ÉTAT DE L'ACTIF NET
31 décembre

FONDS CANADIEN BLUMONT

	2009	2008
ACTIF		
Positions acheteur, à la juste valeur*		
Actions canadiennes	15 010 344 \$	5 672 810 \$
Actions américaines	640 785	671 868
Actions mondiales	<u>98 400</u>	<u>129 070</u>
	15 749 529	6 473 748
Trésorerie et dépôts de courtiers	1 518 944	6 744 743
Revenus de placement à recevoir	<u>20 235</u>	<u>24 621</u>
Total de l'actif	<u>17 288 708</u>	<u>13 243 112</u>
PASSIF		
Positions vendeur, à la juste valeur**		
Actions canadiennes	-	439 190
Actions américaines	<u>-</u>	<u>264 826</u>
	-	704 016
Comptes créditeurs		
Frais et charges d'exploitation	39 186	31 019
Dividendes à payer	-	826
Montant à payer à l'achat de placements	91 121	-
Rachats à payer	<u>21 075</u>	<u>205</u>
Total du passif	<u>151 382</u>	<u>736 066</u>
ACTIF NET REPRÉSENTANT LES CAPITAUX PROPRES	<u>17 137 326 \$</u>	<u>12 507 046 \$</u>
NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION (note 4)	<u>942 323</u>	<u>809 284</u>
ACTIF NET PAR PART	<u>18,19 \$</u>	<u>15,45 \$</u>
*Positions acheteur, au coût	<u>13 718 107 \$</u>	<u>9 227 792 \$</u>
**Produit tiré des positions vendeur	<u>- \$</u>	<u>(752 067) \$</u>

Approuvé par le conseil d'administration de BluMont Capital Corporation

« Veronika Hirsch »

Veronika Hirsch
Administratrice

« Stephen Johnson »

Stephen Johnson
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS
Exercice terminé le 31 décembre

FONDS CANADIEN BLUMONT

	2009	2008
REVENUS DE PLACEMENT		
Dividendes	166 369 \$	185 732 \$
Moins : retenues d'impôts étrangers	<u>1 140</u>	<u>2 369</u>
	165 229	183 363
Intérêts	<u>15 478</u>	<u>139 775</u>
	<u>180 707</u>	<u>323 138</u>
CHARGES (notes 6 et 7)		
Frais de gestion	246 375	370 945
Charges d'exploitation	190 487	198 731
Dividendes payés sur les placements vendus à découvert	11 922	7 862
Honoraire des vérificateurs	31 322	25 528
Frais juridiques	34 017	8 978
Coûts de communication de l'information aux porteurs de titres	35 430	-
Droits de garde et honoraires des fiduciaires	595	5 516
Charge d'intérêts	<u>237</u>	<u>2 351</u>
	550 385	619 911
Moins : charges absorbées par le gérant	<u>181 668</u>	<u>123 701</u>
	<u>368 717</u>	<u>496 210</u>
PERTE NETTE DE PLACEMENT	<u>(188 010)</u>	<u>(173 072)</u>
GAIN (PERTE) NET RÉALISÉ SUR LES OPÉRATIONS DE PLACEMENT	(2 027 812)	2 721
COÛTS DE TRANSACTION (notes 2 II) et 7)	(59 245)	(58 313)
VARIATION DE LA PLUS-VALUE (MOINS-VALUE) NON RÉALISÉE DES PLACEMENTS, MONTANT NET	4 737 415	(6 801 621)
GAIN (PERTE) DE CHANGE ET AUTRES ACTIFS NETS	<u>(29 667)</u>	<u>226 775</u>
GAIN NET (PERTE) SUR LES PLACEMENTS ET COÛTS DE TRANSACTION	<u>2 620 691</u>	<u>(6 630 438)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET LIÉE AUX ACTIVITÉS, MONTANT NET	<u>2 432 681 \$</u>	<u>(6 803 510) \$</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET LIÉE AUX ACTIVITÉS PAR PART, MONTANT NET (note 2 vii)	<u>2,95 \$</u>	<u>(7,94) \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Exercice terminé le 31 décembre

FONDS CANADIEN BLUMONT

	2009	2008
Actif net au début de l'exercice	<u>12 507 046 \$</u>	<u>20 416 558 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités, montant net	<u>2 432 681</u>	<u>(6 803 510)</u>
Opérations sur les capitaux propres : (note 4)		
Produit de l'émission de parts	958 956	1 285 655
Parts émises à la fusion des Fonds (note 1)	3 683 358	-
Contrepartie versée au rachat de parts	<u>(2 444 715)</u>	<u>(2 391 657)</u>
	<u>2 197 599</u>	<u>(1 106 002)</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u>17 137 326 \$</u>	<u>12 507 046 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS CANADIEN BLUMONT
ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS NETS
31 décembre 2009

	Nombre d'actions	Acheteur : Coût moyen Vendeur : produit	Juste valeur	% du total de l'actif net
POSITIONS ACHETEUR				
Actions canadiennes				
Énergie				
Aztek Energy Limited, reçus de souscription ²	500 000	85 000 \$	177 500 \$	
Baytex Energy Trust	8 000	205 352	236 240	
Birchcliff Energy Limited	30 000	218 394	282 000	
Canadian Natural Resources Limited	5 000	308 943	378 250	
Legacy Oil + Gas Inc.	13 933	141 292	133 896	
Nexen Inc.	10 000	265 454	251 400	
Pacific Rubiales Energy Corporation	15 000	157 915	231 000	
Pason Systems Inc.	8 200	89 846	95 284	
Petrobank Energy and Resources Limited	8 000	334 159	408 000	
Progress Energy Resources Corporation	15 000	180 131	210 450	
Société d'énergie Talisman Inc.	14 000	254 964	273 700	
West Energy Limited	10 200	40 290	39 372	
WesternZagros Resources Limited	80 000	143 450	61 600	
		2 425 190	2 778 692	16,2

Matières premières

Agrium Inc.	4 000	271 616	258 800	
Anvil Mining Limited	50 000	142 293	159 500	
Banro Corporation	25 000	56 235	50 500	
Centamin Egypt Limited	132 000	175 379	269 280	
Detour Gold Corporation	39 000	184 971	694 590	
Dundee Precious Metals Inc.	140 000	447 580	501 200	
Dundee Precious Metals Inc., bons de souscription	150 000	197 700	207 000	
Eastern Platinum Limited	250 000	197 880	230 000	
HudBay Minerals Inc.	2 000	25 840	27 000	
International Tower Hill Mines Limited	29 900	126 243	220 363	
Ivanhoe Mines Limited	6 000	65 833	92 220	
Labrador Iron Ore Royalty Trust	8 200	350 662	355 962	
Lundin Mining Corporation	32 000	121 698	136 320	
Mirabela Nickel Limited	40 000	111 440	94 000	
New Gold Inc.	14 000	53 133	52 920	
Corporation minière Osisko	32 000	222 410	269 760	
Polaris Minerals Corporation	190 000	330 369	319 200	
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.	2 100	261 003	239 631	
Potash One Inc.	29 500	81 691	74 635	
Premier Gold Mines Limited	15 000	38 250	62 400	
Red Back Mining Inc.	6 300	94 181	93 555	
Romarco Minerals Inc.	64 000	59 220	107 520	
San Gold Corporation	40 000	103 410	145 600	

	Nombre d'actions	Acheteur : Coût moyen Vendeur : produit	Juste valeur	% du total de l'actif net
Matières premières (suite)				
Silver Wheaton Corporation	10 000	127 940 \$	157 800 \$	
Yamana Gold Inc.	12 000	167 640	143 280	
iShares CDN S&P/TSX 60 Index Fund	5 000	110 470	103 750	
		4 125 087	5 066 786	29,6
Industries				
ATS Automation Tooling Systems Inc.	80 000	427 914	597 600	
Rocky Mountain Dealership Inc.	40 000	244 305	360 800	
Métaux Russel Inc.	15 000	259 369	264 750	
The Churchill Corporation, cat. A	16 900	331 306	323 635	
		1 262 894	1 546 785	9,0
Biens de consommation durables				
Cineplex Galaxy Income Fund	6 900	111 294	125 718	
Les Vêtements de Sport Gildan inc.	1 000	23 230	25 560	
		134 524	151 278	0,9
Biens de consommation de base				
Metro Inc., cat. A	10 000	293 438	391 700	2,3
Soins de santé				
IMRIS Inc.	50 000	280 000	260 000	
Paladin Labs Inc.	20 000	356 359	393 800	
		636 359	653 800	3,8
Services financiers				
CI Financial Corporation	12 800	274 423	279 808	
Banque Canadienne de l'Ouest	16 500	370 322	361 350	
GMP Capital Inc.	29 000	358 978	364 240	
Gluskin Sheff + Associates Inc.	12 000	181 839	246 600	
Banque Royale du Canada	6 500	365 346	366 275	
		1 550 908	1 618 273	9,4
Technologies de l'information				
Groupe CGI Inc., cat. A	15 000	179 277	213 000	
Computer Modelling Group Limited	10 000	154 783	149 400	
DragonWave Inc.	22 000	162 325	264 000	
Redknee Solutions Inc.	250 000	259 650	250 000	
Research In Motion Limited	6 500	575 959	461 110	
SXC Health Solutions Corporation	1 500	35 310	85 050	
The Descartes Systems Group Inc.	32 900	182 967	207 270	
		1 550 271	1 629 830	9,5

	Nombre d'actions	Acheteur : Coût moyen Vendeur : produit	Juste valeur	% du total de l'actif net
Services de télécommunications				
BCE Inc.	20 000	510 302 \$	578 800 \$	
COM DEV International Limited	90 000	281 550	307 800	
		791 852	886 600	5,2
Services publics				
Fortis Inc.	10 000	251 910	286 600	1,7
Total des actions canadiennes – positions acheteur		13 022 433	15 010 344	87,6
Actions américaines				
Biens de consommation durables				
SPDR S&P Retail ETF	8 000	294 355	298 355	1,7
Technologies de l'information				
Semiconductor HOLDERS Trust	12 000	328 899	342 430	2,0
Total des actions américaines – positions acheteur		623 254	640 785	3,7
Actions mondiales				
Australie				
Andean Resources Limited	41 000	97 244	98 400	0,6
Total des actions mondiales – positions acheteur		97 244	98 400	0,6
Total des positions acheteur, coûts de transaction compris		13 742 931	15 749 529	91,9
Coûts de transaction		(24 824)	-	-
TOTAL DES PLACEMENTS		13 718 107 \$	15 749 529	91,9
Autres actifs, moins les passifs ¹			1 387 797	8,1
TOTAL DE L'ACTIF NET REPRÉSENTANT LES CAPITAUX PROPRES			17 137 326 \$	100,0

¹Ce montant comprend la trésorerie et les placements à court terme, plus les revenus de placement à recevoir, moins les comptes créditeurs.

² Placements privés et titres illiquides.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008

1. LE FONDS

I) Le Fonds

Le Fonds canadien BluMont (le « Fonds ») est une fiducie de fonds de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de la province d'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie datée du 8 novembre 2007 et modifiée de temps à autre (la « déclaration de fiducie »).

BluMont Capital Corporation (« BluMont Capital Corporation ») est le gérant (le « gérant ») et le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds.

II) Fusion de Fonds

Le 28 octobre 2009, le Fonds nord-américain BluMont (le « Fonds nord-américain ») a fusionné avec le Fonds. Le gérant a offert aux porteurs de parts du Fonds nord-américain BluMont la possibilité de participer à la liquidation de ce Fonds en leur offrant un transfert en nature de leur placement dans le Fonds. La dissolution du Fonds nord-américain BluMont ne bénéficie pas de report d'impôt.

Détails de la fusion :

Actif net acquis par le Fonds	3 683 358 \$
Parts émises par le Fonds	220 756

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été établis selon les principes généralement reconnus (« PCGR ») du Canada.

Les principales conventions comptables sont résumées ci-après.

I) Adoption de nouvelles conventions comptables – Modification du chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir »

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié des modifications au chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », en vue de l'aligner à la norme internationale d'information financière (« IFRS ») 7, « Instruments financiers : informations à fournir ». Ces modifications exigent que tous les instruments financiers évalués à la juste valeur soient classés dans un des trois niveaux des évaluations à la juste valeur selon les données utilisées dans leur évaluation (comme il est décrit de façon plus détaillée à la note 3 vi)). Les modifications s'appliquent aux états financiers des exercices terminés après le 30 septembre 2009. Le Fonds les a adoptées à compter du 31 décembre 2009. Voir la note 3 pour de plus amples détails sur la présentation de l'information du Fonds.

L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas d'incidence sur le prix quotidien aux fins de souscription et de rachat des titres du Fonds, ni sur le calcul de l'actif net.

II) Évaluation des placements

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur établie de la manière suivante :

La juste valeur des instruments financiers négociés activement est calculée en fonction du cours acheteur du titre pour les positions acheteur et du cours vendeur pour les positions vendeur. Avant le 1^{er} janvier 2007, la juste valeur selon les PCGR était calculée en fonction du cours de clôture du jour, lorsqu'il en existait un.

La note 8 présente un rapprochement, au 31 décembre, de l'actif net aux fins de la présentation de l'information financière (l'« actif net ») et de la valeur liquidative à des fins autres que la présentation de l'information financière, telles que pour les achats et les rachats (la « valeur liquidative ») du Fonds. Le Fonds continue d'utiliser le cours de clôture pour évaluer la juste valeur des placements et des titres vendus à découvert.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, dans le cadre de l'achat et de la vente de titres par le Fonds sont portés en diminution du résultat de la période. Par conséquent, ces coûts sont passés en charges et inscrits dans les « Coûts de transaction » à l'état des résultats.

Les titres cotés à une Bourse reconnue sont évalués au cours acheteur ou au cours vendeur à la date des états financiers. Les titres dont le cours acheteur ou le cours vendeur n'est pas disponible sont évalués au cours vendeur de clôture. Les titres non cotés à une Bourse reconnue sont évalués par le gérant selon les méthodes d'évaluation qu'il juge appropriées.

Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont constatés à la juste valeur.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements.

Lorsque le Fonds vend un titre à découvert, il emprunte ce titre d'un courtier afin de conclure la vente. Le Fonds subira une perte si le prix du titre emprunté augmente entre la date de la vente à découvert et celle où il liquide la position vendeur en achetant ce titre. Le Fonds réalisera un gain si le prix de ce titre diminue entre ces dates.

Le gain maximal que le Fonds peut réaliser à la vente à découvert d'un titre est le produit reçu, tandis que le montant de la perte réalisée est illimité.

Rien ne garantit que le Fonds sera en mesure de dénouer une position à découvert en temps opportun ou à un prix acceptable. Jusqu'à ce que le Fonds ait remplacé un titre emprunté, il conservera un compte sur marge auprès d'un courtier, composé de trésorerie et de titres liquides.

Les positions à découvert sont évaluées selon le coût qui aurait été engagé pour dénouer la position au dernier cours vendeur chaque jour d'évaluation (tel qu'il est défini ci-après).

III) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les produits et les charges sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les dividendes et les charges sont inscrits à la date ex-dividende. Les produits et charges d'intérêts sont constatés quotidiennement au moment où ils sont reçus ou courus. Les gains et pertes réalisés découlant des opérations de placement sont calculés selon le coût moyen.

IV) Évaluation des parts du Fonds

Les parts du Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part qui est établie à la clôture du jour d'évaluation. Un « jour d'évaluation » s'entend de n'importe quel jour ouvrable de la Bourse de Toronto ou de tout autre jour de Bourse ou jour quelconque déterminé par le gérant.

La valeur liquidative par part du Fonds est calculée selon la valeur marchande totale de l'actif net du Fonds, divisée par le nombre de parts en circulation.

Pour chaque part de Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant équivalent à la valeur liquidative par part à la date de vente, qui est inclus dans les capitaux propres. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à la valeur liquidative établie un jour d'évaluation. Pour chaque part rachetée, le nombre de parts émises et en circulation est réduit, et les capitaux propres du Fonds sont réduits de la valeur liquidative relative à la date de rachat.

V) Conversion des devises

Les actifs, notamment la juste valeur des placements et des passifs libellés en devises, sont convertis en dollars canadiens au taux de change établi chaque jour d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, les dividendes, les revenus et les charges d'intérêt libellés en devise sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de chacune des opérations.

Les gains ou les pertes de change réalisés sur les placements sont inclus au poste « Gain net réalisé (perte) sur les opérations de placement » de l'état des résultats.

Les gains ou les pertes de change non réalisés sur les placements sont inclus au poste « Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements, montant net » de l'état des résultats.

Les gains ou les pertes de change réalisés et non réalisés sur les actifs (autres que les placements), les passifs et les revenus de placement libellés en devises sont inclus au poste « Gain (perte) de change sur devises et autres actifs nets » de l'état des résultats.

VI) Utilisation d'estimations

Les présents états financiers, établis conformément aux PCGR du Canada, comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui peuvent avoir une incidence sur les montants des actifs et des passifs et la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les produits et les charges de la période visée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

VII) Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part correspond au montant net de l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités, divisée par le nombre moyen de parts en circulation de la période.

3. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Conformément au chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et au chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », du *Manuel de l'ICCA*, le Fonds fournit et présente des informations détaillées sur les risques associés aux instruments financiers et sur la manière dont il gère ces risques.

Dans le cours normal des activités, le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change) qui pourraient donner lieu à une diminution de la valeur liquidative du Fonds. La valeur des titres en portefeuille du Fonds peut changer chaque jour en raison des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture économique et de la situation du marché et des entreprises qui pourraient avoir une incidence sur certains des placements que détient le Fonds.

L'objectif de placement du Fonds est de réaliser une plus-value du capital supérieure, tant à court terme qu'à long terme, en investissant essentiellement dans des titres de capitaux propres canadiens. Le Fonds peut investir dans des sociétés de toutes capitalisations.

Le Fonds peut investir dans des obligations et d'autres titres d'emprunt de temps à autre, si le gérant le juge approprié. Le Fonds ne se spécialise pas dans un secteur d'activité particulier, mais il investit dans des secteurs qui, de l'avis du gérant, offrent les meilleures occasions de produire des rendements exceptionnels à chaque étape du cycle économique et du cycle du marché. À la discrétion du conseiller en valeurs, le Fonds peut également investir dans des options, notamment des options de vente ou des options d'achat sur un titre ou un indice boursier en particulier, afin de réduire la volatilité. Il peut prendre des positions vendeur, dont le total ne doit pas dépasser 20 % de la valeur liquidative du Fonds.

Le programme de gestion du risque du Fonds vise à réduire l'incidence négative que peut avoir le risque sur le rendement financier du Fonds d'une manière qui soit cohérente avec l'objectif de placement de celui-ci. Le gérant gère l'incidence que peuvent avoir ces risques financiers sur le rendement du Fonds en recrutant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et chevronnés qui effectuent le suivi des placements du Fonds et suivent l'évolution des marchés sur une base quotidienne.

I) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec un fonds.

Le Fonds s'expose à une importante concentration du risque de crédit lorsqu'elle investit dans des instruments de créance et des instruments dérivés. Étant donné que la valeur marchande des instruments de créance et des instruments dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur, ce facteur correspond au risque maximal de crédit auquel le Fonds est exposé.

Le règlement ou le paiement de toutes les opérations effectuées par le Fonds sur des titres cotés est fait au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque d'inexécution est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la réception des titres par le courtier. L'opération échoue si une des parties ne remplit pas son obligation.

Aux 31 décembre 2009 et 2008, le Fonds n'avait aucun placement dans des instruments de créance ni dans des instruments dérivés et, par conséquent, il n'était pas assujéti au risque de crédit.

II) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne soit pas en mesure de régler ou de satisfaire ses obligations en temps opportun ou à un prix raisonnable.

Le Fonds est exposé à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. Les parts du Fonds sont émises et rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part du Fonds, au gré du porteur de parts.

Le Fonds gère le risque de liquidité en investissant la plupart de son actif dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et dont elle peut facilement se départir. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides (c.-à-d. des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent être facilement cédés). En outre, le Fonds vise à retenir suffisamment de trésorerie et d'équivalents pour maintenir son niveau de liquidités, et il peut emprunter jusqu'à 5 % de sa valeur liquidative aux fins du financement des rachats.

Le Fonds peut de temps à autre investir dans des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif et qui peuvent être non liquides. Ces titres sont désignés comme placements privés et titres à négociation restreinte dans l'état du portefeuille de placements et autres actifs nets.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés afin de diminuer son exposition au risque. Rien ne garantit l'existence d'un marché pour certains instruments dérivés, et il se peut que certaines restrictions soient imposées sur la négociation d'instruments dérivés par les bourses.

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie selon les échéances des actifs et des passifs financiers du Fonds au :

31 décembre 2009

	Moins de un an (\$)	De un à trois ans (\$)	De trois à cinq ans (\$)	Sans date d'échéance
Actifs financiers				
Actions – positions acheteur	-	-	-	15 749 529
Autres montants à recevoir	20 235	-	-	-
Trésorerie et équivalents	1 518 944	-	-	-
Total	1 539 179	-	-	15 749 529
Passifs				
Autres passifs	(151 382)	-	-	-
Total	(151 382)	-	-	-

31 décembre 2008

	Moins de un an (\$)	De un à trois ans (\$)	De trois à cinq ans (\$)	Sans date d'échéance
Actifs financiers				
Actions – positions acheteur	-	-	-	6 473 748
Autres montants à recevoir	24 621	-	-	-
Trésorerie et équivalents	6 744 743	-	-	-
Total	6 769 364	-	-	6 473 748
Passifs				
Actions – positions vendeur	-	-	-	(704 016)
Autres passifs	(32 050)	-	-	-
Total	(32 050)	-	-	(704 016)

III) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la fluctuation des taux d'intérêt puisse influencer sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers varie par suite de la fluctuation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Les fluctuations des taux d'intérêt ont peu d'incidence sur la trésorerie et les équivalents, lesquels sont investis dans des titres à taux d'intérêt du marché à court terme.

Aux 31 décembre 2009 et 2008, le Fonds ne détenait aucun titre portant intérêt, et n'était donc exposé à aucun risque de taux d'intérêt.

IV) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers varient par suite de changements des cours du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou de change).

Tout placement présente un risque de perte en capital. Le gérant du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection méticuleuse et d'une diversification suffisante des titres et des autres instruments financiers selon les objectifs et la stratégie de placements du Fonds. Le risque maximal attribuable aux instruments financiers est déterminé par la valeur marchande de ces instruments financiers, à moins que le Fonds détienne des positions vendeur dans des instruments financiers, tel qu'il est décrit ci-après. Toutes les positions du Fonds sont revues sur une base quotidienne par le gérant. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont assujettis au risque lié au cours du marché découlant des incertitudes à l'égard des cours futurs des instruments.

Le Fonds peut prendre des positions vendeurs. Les ventes à découvert comportent certains risques, à savoir, que la valeur des titres empruntés augmentera ou ne fléchira pas suffisamment pour compenser les coûts du Fonds, ou que les conditions du marché ne favorisent pas la vente ou le rachat des titres.

Le portefeuille de placements et les autres actifs nets sont classés par secteur d'activité.

L'incidence sur l'actif net du Fonds d'une variation de 5 % de l'indice de référence, selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, aux 31 décembre 2009 et 2008, toutes les autres variables demeurant constantes, est présentée dans le tableau ci-après. Une analyse de régression a été utilisée pour évaluer la corrélation historique, en utilisant 148 points de données (136 points de données en 2008) en fonction des rendements nets mensuels du Fonds.

	Incidence sur l'actif net	
Indice de référence	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Indice de rendement total S&P/TSX	710 000 \$	550 000 \$

La corrélation historique n'étant pas nécessairement représentative de la corrélation future, l'incidence sur l'actif net pourrait être assez différente.

V) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier varie par suite de la fluctuation des taux de change.

Le risque de change découle des instruments financiers (y compris la trésorerie et les équivalents) libellés en une devise autre que le dollar canadien, soit la monnaie de fonctionnement du Fonds. Pour atténuer son exposition aux devises ou pour s'exposer à une devise particulière, le Fonds peut conclure des contrats de change aux fins de couverture.

Aux 31 décembre 2009 et 2008, la valeur des titres libellés en devises du Fonds s'établissait comme suit :

Devise	31 décembre 2009		31 décembre 2008	
	Instruments financiers (en \$)	Pourcentage de l'actif net (%)	Instruments financiers (en \$)	Pourcentage de l'actif net (%)
Dollar américain (positions acheteur)	1 048 444	6,12	1 888 449	15,1
Dollar américain (positions vendeur)	-	-	(264 826)	(2,1)

Les montants présentés dans le tableau ci-dessus sont fonction de la juste valeur des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie). Les autres actifs financiers et les passifs financiers qui sont libellés en devises ne présentent pas un risque de change important pour le Fonds.

Au 31 décembre 2009, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises du portefeuille, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 52 000 \$ (81 000 \$ en 2008).

En pratique, les résultats de négociation réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

VI) Évaluation de la juste valeur

Les modifications apportées au chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », exigent que le Fonds classe les évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations. La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 – Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Le niveau de hiérarchie des justes valeurs au sein duquel doit être classée en totalité l'évaluation de la juste valeur doit être déterminé d'après le niveau de données le plus bas qui sera significatif pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. À cette fin, l'importance d'une donnée est évaluée par comparaison à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur est fondée sur des données observables qui

nécessitent un ajustement significatif sur la base de données non observables, elle relève du niveau 3. Apprécier l'importance d'une donnée précise pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert du jugement et la prise en compte de facteurs spécifiques à l'actif ou au passif considérés.

La direction doit faire preuve d'un jugement important pour déterminer ce qui constitue une donnée « observable ». Elle définit comme donnée observable une donnée de marché facilement disponible, régulièrement mise à disposition et à jour, fiable et vérifiable, non exclusive et provenant de sources indépendantes actives dans le marché concerné.

Le tableau qui suit présente les justes valeurs des actifs et les passifs financiers du Fonds classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, au 31 décembre 2009.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Titres	15 572 029 \$	177 500 \$	-	15 749 529 \$
Passifs	-	-	-	-

Les instruments évalués selon les cours disponibles sur des marchés actifs et qui sont, de ce fait, classés dans le niveau 1, comprennent les actions cotées actives. Le gérant n'ajuste pas les cours de ces instruments.

Les instruments financiers négociés sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs, mais qui sont évalués au cours du marché, au cours fournis par des courtiers ou d'autres sources d'établissement des prix, en se fondant sur des données observables sont classés dans le niveau 2. Le montant présenté inclut des reçus de souscription. Comme les placements classés dans le niveau 2 incluent des titres non négociés sur des marchés actifs et qui sont soumis à des restrictions de transfert, les valorisations peuvent être ajustées pour tenir compte de cette illiquidité ou de ce caractère non transférable, qui est généralement fondé sur les informations du marché disponibles.

Aucun mouvement entre les niveaux n'a eu lieu au cours de l'exercice.

4. OPÉRATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES

Conformément au chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA »), le Fonds présente des informations sur leur capital et sur la façon dont il est géré.

Les parts émises et en circulation constituent le capital du Fonds. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part en vigueur au moment de l'opération, au gré du porteur de parts. Les porteurs de parts ont le droit de recevoir des distributions au moment de leur déclaration. Les distributions de parts du Fonds sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds ou, au gré du porteur de parts, payées en trésorerie. Les distributions sont fondées sur l'estimation par la direction du résultat réel pour l'exercice. Le Fonds n'est soumis à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en matière de capital pour la souscription et le rachat de parts, mis à part les exigences minimales en matière de souscription. L'état de l'évolution de l'actif net présente l'évolution du capital du Fonds au cours de la période. Le gérant gère le capital du Fonds conformément à ses objectifs de placement. Il gère notamment son niveau de liquidité de manière à être en mesure d'effectuer les rachats, comme il a été mentionné à la note 3.

Le tableau ci-après présente un sommaire du nombre de parts émises et rachetées à la valeur liquidative :

	2009	2008
Solde au 1 ^{er} janvier	809 284	873 091
Parts émises contre trésorerie	60 710	59 197
Parts émises à la fusion des Fonds (note 1)	220 756	-
Parts rachetées	(148 427)	(123 004)
Parts émises et en circulation au 31 décembre	<u>942 323</u>	<u>809 284</u>

5. IMPÔTS SUR LE REVENU

Au 31 décembre 2009, le Fonds répondait à la définition de fiducie de fonds commun de placement. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »), la totalité du revenu du Fonds est imposable (y compris les gains nets en capital imposables), et le Fonds a droit à une déduction, lors du calcul du revenu imposable, de tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts pour l'exercice. Le Fonds a pour politique de distribuer, dans la mesure du possible, la totalité de son revenu pour l'exercice aux porteurs de parts afin de ne pas être assujettis à l'impôt fédéral canadien sur le revenu aux termes de la partie 1 de la Loi. Par conséquent, aucune charge d'impôts n'a été établie dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2009, les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital du Fonds s'établissaient comme suit :

Perte autre qu'en capital* (expiration en 2029)	Perte en capital**
186 006 \$	2 241 106 \$

*Les pertes autres qu'en capital peuvent être déduites du revenu des exercices ultérieurs pendant une durée maximale de 20 ans.

**Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire les gains des périodes ultérieures.

6. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En vertu d'une convention conclue entre le Fonds et le gérant, et en contrepartie de services d'administration et de gestion de placement, le gérant reçoit des honoraires de gestion mensuels, calculés quotidiennement et payables mensuellement.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, le taux des honoraires de gestion versés au gérant par le Fonds s'est établi à 2,15 % par an. Le 29 janvier 2009, le taux des honoraires de gestion a été ramené à 1,80 %. De plus, le Fonds verse au gérant une prime de rendement équivalant à 20 % de l'excédent du rendement du Fonds sur le rendement de l'indice de rendement total S&P/TSX.

La prime de rendement est payable chaque fois que le rendement du Fonds excède celui de son indice de référence, même lorsque le rendement global du Fonds diminue. La prime de rendement est calculée et comptabilisée quotidiennement, afin que, dans la mesure du possible, le prix quotidien des parts tienne compte de la prime de rendement payable à la fin du jour en question. Depuis le 1^{er} janvier 2009, les primes de rendement pour le Fonds sont calculées et comptabilisées chaque jour d'évaluation, mais ne sont payables qu'après la fin de l'exercice du Fonds selon son rendement annuel réel.

Si le rendement du Fonds pour une période visée est inférieur au rendement de son indice de référence pour cette période (soit une « insuffisance de rendement »), aucune prime de

rendement n'est payable jusqu'à ce que le rendement ultérieur du Fonds par rapport à son indice de référence dépasse l'insuffisance de rendement.

Pour les périodes terminées les 31 décembre 2009 et 2008, aucune prime de rendement n'a été versée par le Fonds.

Le gérant peut, à sa discrétion, absorber certaines charges d'exploitation du Fonds afin de maintenir son ratio de frais de gestion à un niveau concurrentiel. Le gérant peut, en tout temps, mettre fin à ces absorptions ou choisir de les maintenir indéfiniment. Les montants absorbés sont présentés à l'état des résultats.

7. FRAIS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Le Fonds est responsable du paiement de tous les frais et charges, notamment des commissions de courtage perçues sur les opérations de portefeuille, de tous les frais de dépôt réglementaires, des honoraires de l'agent comptable des registres et des transferts, des honoraires des vérificateurs et des comptables, des frais d'administration et de tenue des registres, ainsi que des frais et charges juridiques, des droits de garde et de toutes les taxes et autres frais liés à l'achat et à la vente d'actifs du Fonds. Aucun rabais de courtage n'a été accordé au Fonds pendant l'exercice.

Le total des commissions de courtage payées par le Fonds relativement aux opérations sur titres pour la période terminée le 31 décembre 2009 s'est établi à 59 245 \$ (58 313 \$ en 2008).

8. RAPPROCHEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART ET DE L'ACTIF NET PAR PART

31 décembre

	Par part (\$)		
	Valeur liquidative	Ajustement pour conformité au chapitre 3855	Actif net
2009	18,27 \$	(0,08) \$	18,19 \$
2008	15,50 \$	(0,05) \$	15,45 \$

9. MODIFICATIONS COMPTABLES

En février 2008, le Conseil des normes comptables (« CNC ») de l'ICCA a confirmé que les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») remplaceront les PCGR du Canada en 2011 pour les entreprises canadiennes à but lucratif ayant une obligation publique de rendre des comptes, dont les fonds de placement. Le Fonds adoptera les IFRS le 1^{er} janvier 2011. Le gérant a mis en place des mesures pour identifier les principaux problèmes et déterminer les incidences probables de l'adoption des IFRS et élabore un plan de passage à ces IFRS. Ce plan déterminera notamment les différences entre les conventions comptables actuellement utilisées par le Fonds et celles qu'il entend observer en vertu des IFRS, de même que toutes les conventions comptables et leur mise en application ainsi que leurs répercussions. Présentement, la direction a établi que les répercussions des IFRS se limiteraient à la présentation de notes supplémentaires et à d'autres modifications aux états financiers. Il n'est pas prévu que le passage aux IFRS ait des effets importants sur la valeur liquidative par part du Fonds. Toutefois, ces énoncés peuvent faire l'objet de modifications par suite de l'émission de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations de normes existantes.

INFORMATIONS À L'ÉGARD DU FONDS

GÉRANT ET PLACEUR PRINCIPAL

BluMont Capital Corporation
70 University Avenue
Suite 1200, P.O. Box 16
Toronto (Ontario) M5J 2M4
Téléphone : (416) 216-3566
Télécopieur : (416) 360-1102
Numéro sans frais : 1 (866) 473-7376

AGENT COMPTABLE DES REGISTRES

Citigroup Fund Services Canada, Inc.
2920 Matheson Blvd. East
Mississauga (Ontario) L4W 5J4

COURTIER PRINCIPAL

BMO Nesbitt Burns
1 First Canadian Place, 50th Floor
Toronto, (Ontario) M5X 1H3

VÉRIFICATEURS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Suite 3000 Box 82
Royal Trust Tower TD Centre
Toronto (Ontario) M5K 1G8

CONSEILLER JURIDIQUE

Goodmans LLP
Bay Adelaide Centre
333 Bay Street, Suite 3400
Toronto (Ontario) M5H 2S7



2911 Côte Ste-Catherine, Montréal, QC H3T 1C2 | Tél : 514.342.5055 | 1.866.665.5055 | Téléc : 514.738.2562 | blumontcapital.com

VANCOUVER | CALGARY | TORONTO | MONTRÉAL